

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

COUR DE SERVICES DES CARRIÈRES Arrondissement de Rosemont-La Petite Patrie

L'intérêt patrimonial de la cour de services des Carrières repose d'abord sur ses valeurs d'histoire et d'usage, pour son illustration de l'évolution des opérations de gestion des matières résiduelles à la Ville de Montréal, de l'usage des chevaux au début des services de collecte de déchets jusqu'aux principes de recyclage, assurés aujourd'hui par l'Éco-centre de la Petite-Patrie, en passant par l'expérience de l'incinération, dont le souvenir est toujours tangible par la structure désaffectée du dernier incinérateur. Le lieu est par ailleurs témoin de l'ancien chemin des Carrières, où se faisait l'extraction de la pierre qui a servi à la construction de nombreux bâtiments de la ville. Le lieu rappelle l'acquisition par la Ville d'anciennes de ces carrières pour y établir sa plus grande cour de services.

La présence des cheminées de l'ancien incinérateur dans le paysage urbain est marquante depuis plusieurs endroits de la ville. Avec le volume de l'incinérateur, les autres bâtiments de la cour et la voie ferrée qui la bordent, la cour de services constitue une enclave industrielle. Longtemps rébarbatif à l'occupation résidentielle, ce pôle industriel est de plus en plus encerclé de résidences qui exercent des pressions sur ses activités.

L'architecture des bâtiments de la cour de services trace l'histoire des influences architecturales des immeubles industriels au XX^e siècle, de l'expression traditionaliste des anciennes écuries au brutalisme de l'incinérateur, en passant par les approches purement fonctionnalistes adoptées pour les autres bâtiments et agrandissements qui l'occupent.



Vue de l'incinérateur et de le cour des Carrières

Source : Luce Lafontaine, architecte

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE LA COUR DE SERVICES DES CARRIÈRES

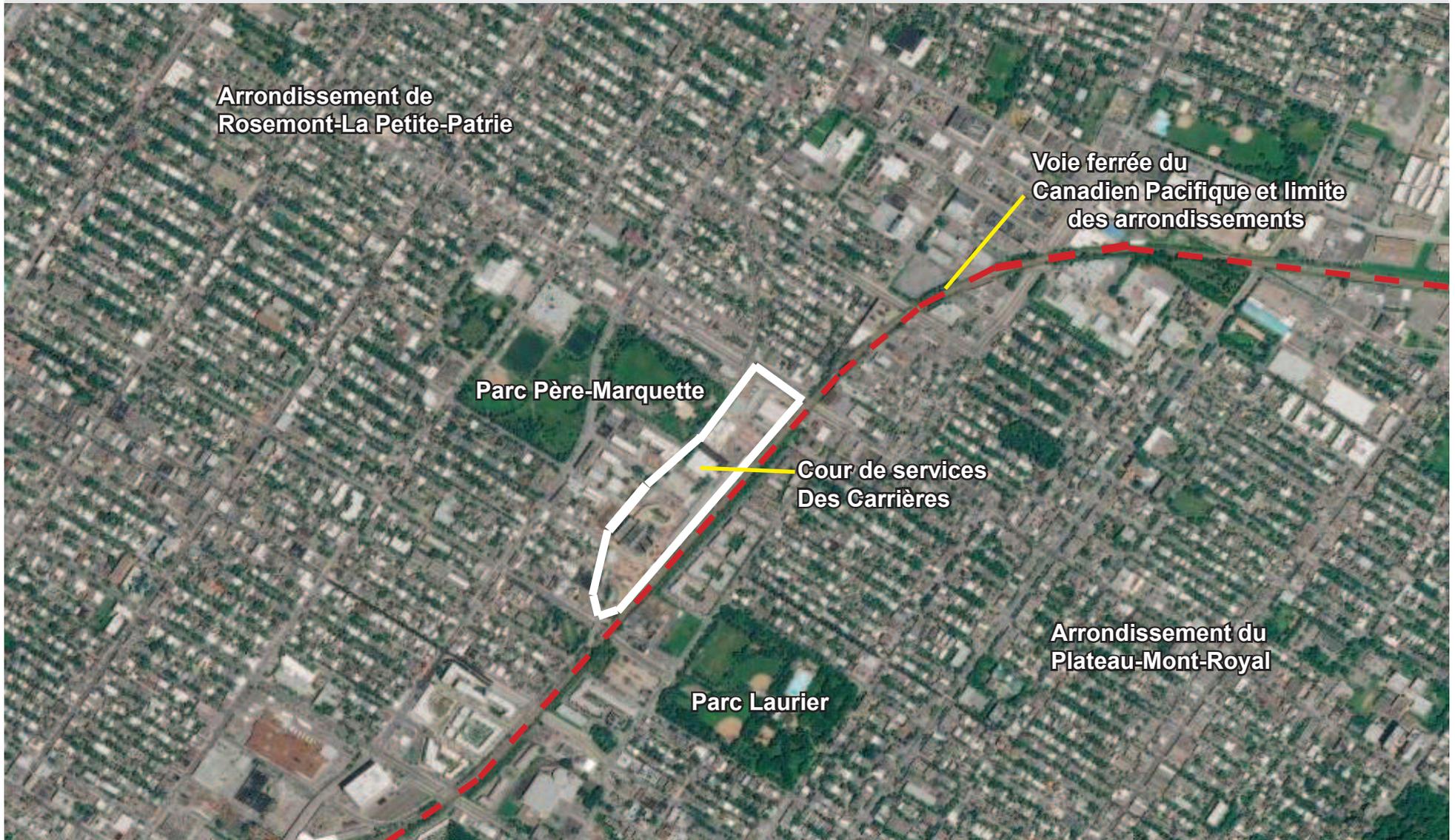
Arrondissement de Rosemont-La Petite Patrie

DÉSIGNATION PATRIMONIALE

Plan d'urbanisme : Ancien incinérateur des Carrières - Bâtiment d'intérêt patrimonial et architectural. Chemin des Carrières - Tracé fondateur de la trame urbaine

Loi sur les biens culturels : aucun statut

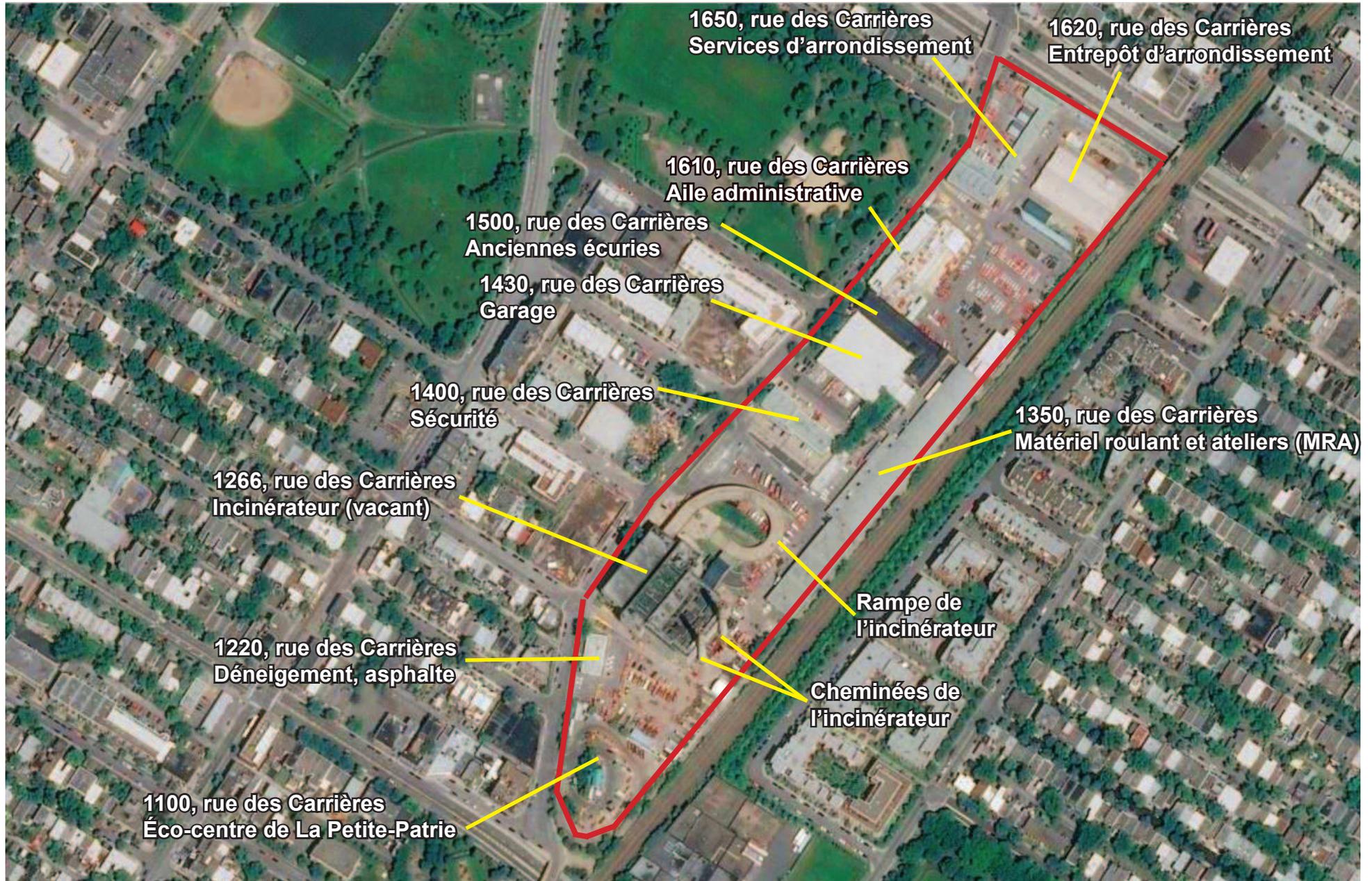
Répertoire canadien des lieux patrimoniaux : aucune mention



ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE LA COUR DE SERVICES DES CARRIÈRES

Arrondissement de Rosemont-La Petite Patrie

PLAN DE LA PROPRIÉTÉ

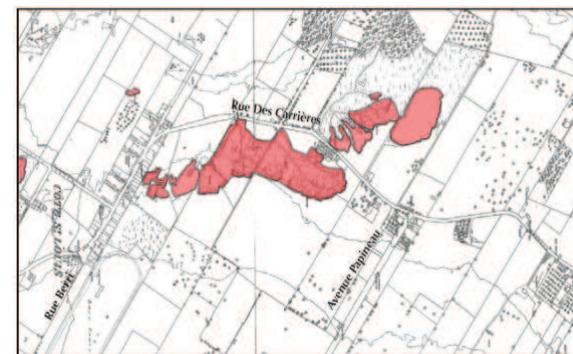


ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE LA COUR DE SERVICES DES CARRIÈRES

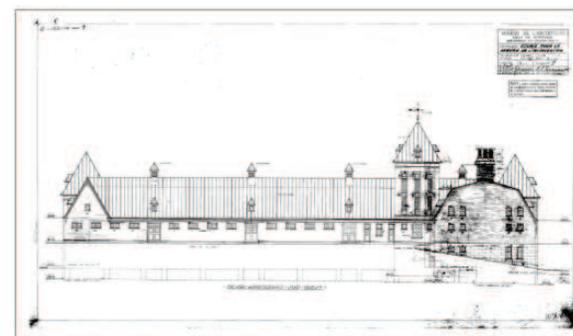
Arrondissement de Rosemont-La Petite Patrie

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- Vers 1780 - Début de l'exploitation de carrières dans le secteur
- 1833 - Incorporation de la Ville de Montréal. Les premiers dépotoirs publics sont instaurés
- 1876 - Aménagement du chemin de fer de la compagnie Québec, Montréal, Ottawa et Occidental (QMO&O) appartenant aujourd'hui au Canadien Pacifique (CP)
- 1893 - L'enlèvement des ordures ménagères est désormais effectué par des employés municipaux
- 1900 - Création de la Commission de l'incinération
- 1909-1930 - Suite à la fin de l'exploitation des carrières dans le secteur, acquisition graduelle par la Ville des lots 332, 331 et 328, aujourd'hui parties de la cour des Carrières
- 1929 - Construction de l'écurie et du premier incinérateur sur le lot 332 (1500, rue des Carrières)
- Vers 1940 - Construction du bâtiment du matériel roulant et ateliers (MRA) (1350, rue des Carrières)
- 1948 - Acquisition de la dernière parcelle de terrain formant l'actuelle cour des Carrières (lot 333 et parties)
- 1949-1955 - Agrandissement du MRA (1350, rue des Carrières), puis d'une chaufferie aux anciennes écuries (1500, rue des Carrières)
- 1955-1958 - Les chevaux sont remplacés par des camions. Construction du garage en annexe aux anciennes écuries (1430, rue des Carrières)
- 1962-1963 - Construction de l'aile administrative en annexe aux anciennes écuries (1610, rue des Carrières)
- 1970 - Construction du second incinérateur (1266, rue des Carrières)
- 1976-1981 - Démolition du premier incinérateur
- 1993 - Le second incinérateur cesse ses activités à cause de ses émissions polluantes
- 1997 - Aménagement de l'Écocentre de La Petite-Patrie (1100, rue des Carrières)
- 2017 - Troisième agrandissement des ateliers MRA (1350, rue des Carrières)



Ancien chemin des Carrières (anciennes carrières en rouge)
Sitwell 1869 - BAnQ



Élévation bâtiment de l'écurie pour le service d'incinération
Source : Ville de Montréal - 1928



Deuxième incinérateur en service (1974)
Photo : Rhéal Benny - Ville de Montréal

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE LA COUR DE SERVICES DES CARRIÈRES

Arrondissement de Rosemont-La Petite Patrie

VALEUR HISTORIQUE



Usage du cheval relatif à l'incinération des déchets, 1937
Photo : Archives de la Ville de Montréal



Entreposage de pavés et autres objets, 1932
Photo : Archives de la Ville de Montréal



Pavillon d'accueil de l'Éco-centre La Petite-Patrie (2013 ?)
Source : Guide d'information sur les éco-centres

La valeur historique de la cour de services des Carrières repose sur son témoignage :

- du développement de la ville le long de l'ancien chemin des Carrières, où se faisait l'extraction de la pierre qui a servi à la construction de nombreux bâtiments de la ville, au pavage des rues et à certains aménagements. La présence de ces carrières a défini l'avenir du secteur et a attiré plusieurs ateliers et petites industries;
- de la transformation des anciennes carrières, après leur fermeture, en parcs et pour l'implantation de la cour de services;
- de l'implantation de la voie ferrée de la QMO&O (aujourd'hui le CP), qui a sectionné l'avenue des Carrières et a défini une frontière entre les actuels arrondissements de Rosemont-La Petite-Patrie et du Plateau-Mont-Royal;
- de la présence des chevaux dans les services municipaux jusqu'à 1950, notamment pour la construction des rues, l'enlèvement des matières résiduelles et le déneigement;
- de l'évolution du traitement des matières résiduelles à la Ville, depuis l'usage des chevaux au début des services de collecte de déchets, qui étaient alors enfouis dans un des trous laissés par les carrières, jusqu'aux principes de recyclage, assurés aujourd'hui par l'Éco-centre, en passant par l'expérience de l'incinération – deux générations d'incinérateurs se sont succédées sur le site – aujourd'hui désuète;
- de la structuration des travaux publics de la Ville et du savoir-faire municipal, avec les ateliers MRA, la gestion des matières résiduelles, l'entreposage des panneaux de signalétique et des feux de circulation.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- L'implantation de la cour de services le long d'une portion importante du chemin des Carrières et de la voie ferrée du CP
- L'usage de la cour pour des activités municipales de soutien, qui perpétue le caractère industriel d'origine de ce secteur de plus en plus résidentiel
- Les anciennes écuries, qui témoignent de la présence des chevaux dans les services municipaux
- L'ancien incinérateur et la proximité de l'Éco-centre, qui témoignent de deux époques de traitement des matières résiduelles
- L'ensemble des immeubles de la cour de services, qui témoignent des nombreux services municipaux qui sont toujours exercés sur les lieux : ateliers MRA, gestion des matières résiduelles, entreposage des panneaux de signalétique et des feux de circulation, etc.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE LA COUR DE SERVICES DES CARRIÈRES

Arrondissement de Rosemont-La Petite Patrie

VALEUR D'USAGE



Garage du matériel roulant
Photo : Ville de Montréal



Fabrication de tables pour les parcs dans l'atelier MRA
Photo : Ville de Montréal



Entreposage de feux de circulation pour la Ville
Photo : Ville de Montréal

La valeur d'usage de la cour de services des Carrières repose sur :

- le fait qu'elle soit une des cours municipales les plus importantes de la Ville et la plus vaste cour municipale de toute l'agglomération de Montréal par sa position centrale qui en a fait un lieu de services dont l'importance dépasse largement l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie;
- la continuité de sa fonction industrielle au cœur de la machine municipale depuis bientôt 100 ans;
- son voisinage avec l'Éco-centre de La Petite-Patrie, l'un des centres névralgiques municipaux pour la gestion des matières résiduelles à l'échelle du centre de la ville.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- Les grandes dimensions de la cour de services, qui s'est transformée au gré de l'acquisition de plusieurs lots adjacents
- Les multiples accès sur la rue des Carrières qui facilitent l'exercice des diverses activités en simultané
- L'organisation fonctionnelle formée de bâtiments implantés autour de cours, alternant les pleins et les vides
- l'architecture fonctionnelle des bâtiments, qui procure des grands espaces flexibles pourvus de lumière naturelle
- La proximité de l'Éco-centre de La Petite-Patrie, qui agit en complémentarité avec les usages de la cour de services

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE LA COUR DE SERVICES DES CARRIÈRES

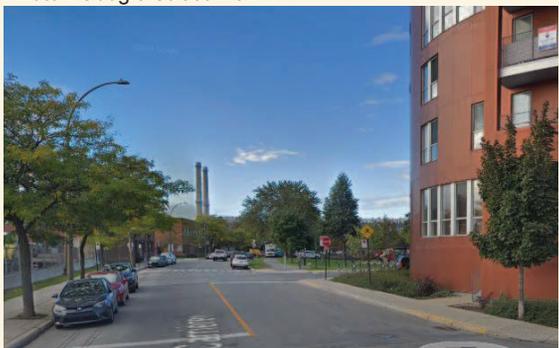
Arrondissement de Rosemont-La Petite Patrie

VALEUR PAYSAGÈRE URBAINE

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES



La cour de services depuis le belvédère Camilien-Houde du parc du Mont-Royal en 2016
Photo : Google Street View



La rue des Carrières et l'incinérateur en 2018
Photo : Google Maps

La valeur paysagère urbaine de la cour de services des Carrières repose sur :

- la qualité de repère visuel des cheminées et du volume massif de l'incinérateur, qui se perçoivent depuis plusieurs endroits de la ville et de plusieurs lieux en hauteur, notamment le belvédère Camilien-Houde du parc du Mont-Royal, qui sont investies d'un symbolisme populaire et ont servi d'inspiration à diverses expressions artistiques (bandes dessinées, chansons, etc.);
- la particularité de cette lisière industrielle qui contraste avec les secteurs environnant et constitue une frontière entre les arrondissements de Rosemont-La Petite-Patrie et du Plateau-Mont-Royal;
- la rareté des volumes des anciennes écuries, qui se distinguent dans le paysage de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie et à l'intérieur même de la cour de services.

- Les cheminées de l'incinérateur, perceptibles de plusieurs secteurs de la Ville
- Les volumes de l'ancien incinérateur, de l'ancienne écurie, des ateliers municipaux et de l'Éco-centre, qui sont perceptibles de façon plus locale
- L'emplacement de la cour de services à la limite sud de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie et adjacente à l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal
- Les petites industries, ateliers et garages qui se trouvent dans les rues environnantes
- L'ensemble des bâtiments de la cour de services, qui lui donnent son caractère industriel municipal



Dessin d'une vue de Rosemont avec l'incinérateur dans le paysage, 2012 (3eCheval - Flickr)
Source : Luce Lafontaine, architecte

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE LA COUR DE SERVICES DES CARRIÈRES

Arrondissement de Rosemont-La Petite Patrie

VALEUR ARCHITECTURALE

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES



Façade de l'écurie (2019)

Photo : Luce Lafontaine, architecte



Façade de l'incinérateur rue des Carrières (2019)

Photo : Luce Lafontaine architecte

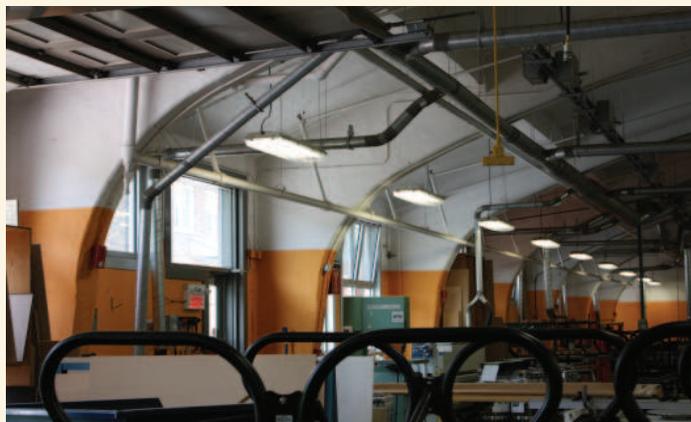


Bâtiment des MRA (1942)

Photo : Archives Ville de Montréal

La valeur architecturale de la cour de services des Carrières repose sur :

- son organisation spatiale qui, bien que réalisée graduellement sans plan d'ensemble, est structurée en plusieurs lots le long d'un axe longitudinal parallèle à la voie ferrée;
- l'ensemble que forment ses édifices municipaux fonctionnels, voire industriels, qui illustrent l'évolution des styles de cette typologie; d'abord d'influence traditionaliste, la construction des édifices industriels municipaux devient rapidement uniquement fonctionnelle, sans souci d'ornementation pour finalement emprunter à l'architecture brutaliste de la fin des années 1960;
- la renommée à l'échelle canadienne de Jean-Omer Marchand, premier architecte canadien-français à avoir étudié à l'École des Beaux-Arts de Paris, qui a conçu les écuries à titre d'architecte conseil pour la Ville;
- la qualité constructive institutionnelle de tous les autres bâtiments de la cour de services par les architectes de l'atelier d'architecture de la Ville de Montréal.



Structure arquée du bâtiment des MRA (2019)

Photo : Ville de Montréal

- L'organisation spatiale de la cour de services le long d'un axe longitudinal
- La qualité architecturale du bâtiment d'influence traditionaliste des anciennes écuries (1500, rue des Carrières) avec ses volumes, son toit récemment refait en cuivre, ses façades en brique d'argile comprenant des appareillages en panneresses et boutisses ainsi que des jeux de brique en diagonale, des linteaux de pierre ornementés et des portes de garage à battants en bois
- La forte expression brutaliste de l'incinérateur (1266, rue des Carrières) avec son volume imposant, ses cheminées et la composition de ses façades exprimant la plasticité du béton
- Le bâtiment des MRA (1350, rue des Carrières), fonctionnaliste, mais singulier par son implantation immense longeant la voie ferrée, sa toiture voûtée, ses piliers structurels arqués, ses murs en brique d'argile et ses grandes fenêtres de type industriel
- Les autres immeubles de la cour, essentiellement fonctionnalistes, pour leur flexibilité et leur adaptation aux besoins toujours changeants de la cour, qui sont successivement transformés, agrandis ou démolis selon les besoins

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE LA COUR DE SERVICES DES CARRIÈRES

Arrondissement de Rosemont-La Petite Patrie

DÉMARCHE

Cet énoncé répond à une demande faite par le Service de la gestion et de la planification immobilière à la Division du patrimoine de la Direction de l'urbanisme pour l'évaluation de l'intérêt patrimonial de ce site en collaboration avec l'arrondissement.

Il se base sur la consultation d'une documentation sur le site, sur les expertises et expériences des participants au groupe de travail et sur une série d'observations et de constats découlant de la visite des lieux effectuée le 10 juillet 2019.

Les valeurs et les éléments caractéristiques qui les portent sont présentés dans ce document par ordre décroissant.

RÉFÉRENCES

Lafontaine, Luce. 2019. *Étude préalable à l'énoncé patrimonial dela cour municipale des Carrières | Montréal*. Montréal : Ville de Montréal, 119 pages.

GROUPE DE TRAVAIL

Geoffroy Allard, conseiller en planification, Service de la gestion et de la planification immobilière

Anne-Marie Dufour, architecte, Division du patrimoine

Jean Laberge, architecte, Division du patrimoine

Luce Lafontaine, architecte

Jean-François Mathieu, chef d'équipe, Arrondissement de Rosemont-La Petite Patrie

David Mc Duff, gestionnaire immobilier, Service de la gestion et de la planification immobilière

Charles-Antoine St-Germain Tremblay, conseiller en aménagement, Arrondissement de Rosemont-La Petite Patrie

RÉDACTEUR

Jean Laberge, architecte, Ville de Montréal, Division du patrimoine, DU, SUM